



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56918>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **26-56918**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005878200018

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1820618>

Identifiant interne de la consultation : 26AT-MP-1854-R

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : dacp@sqy.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 139448080

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 11/09/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de travaux sur les ouvrages d'art (Entretien courant et Entretien spécialisé)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262330

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation vise la passation d'un accord-cadre relatif à la réalisation de travaux d'entretien courant, spécialisé et de petites réparations au sens de l'instruction technique pour la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art ainsi que les interventions de mise en sécurité

Lieu principal d'exécution du marché : 1 rue Eugène Hénaff 78192 - Saint-Quentin-Yvelines

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu à compter du 09 décembre 2026 ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, pour une durée d'un (1) an. L'accord-cadre est ensuite tacitement reconductible jusqu'à trois (3) fois pour des périodes d'un (1) an. Les conditions des reconductions sont mentionnées à l'article 4.1 de l'acte d'engagement. En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recourir à des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des prestations similaires à celles du présent accord-cadre, à exécuter par le même titulaire. Les candidats qui, au vu des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code de la commande publique, ne peuvent soumissionner à un marché public ou qui, le cas échéant après la demande de compléments, présentent des dossiers de candidature incomplets, ou qui ne présentent pas des capacités professionnelles, financières et techniques suffisantes, ne sont pas admis. SQY se réserve également la possibilité de faire usage des interdictions de soumissionner facultatives prévues des articles L. 2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/06/2026